



Chasseneuil du Poitou, le 19 Décembre 2018

Edouard RENAUD  
Président du Centre de Gestion  
de la Vienne

à

Madame, Monsieur le Maire,  
Madame, Monsieur le Président,

**OBJET** : Taux de cotisation  
Tarifs prestations  
Année 2019

Madame, Monsieur le Maire,  
Madame, Monsieur le Président,

Le conseil d'administration du centre de gestion de la Vienne s'est réuni le 14 décembre 2018 pour délibérer notamment sur les taux de cotisation et les tarifs des prestations des différents services du centre de gestion de la Vienne applicables à compter du **1<sup>er</sup> JANVIER 2019**.

Aussi, je vous prie de trouver ci-dessous, pour information, ces différents taux de cotisation ou tarifs de prestations :

Taux de cotisation Tarifs prestations	ANNEE 2018	ANNEE 2019
Cotisation obligatoire	0,8 %	0,8 %
Cotisation additionnelle	0,43 %	0,43 %
Tarif service archivistes itinérants	220 €	220 €
Tarif service paie	Dossier agent ou élu 6,75 € Par an et par dossier Etablissement de la paie 3,78 € par mois et par paie	Dossier agent ou élu 6,75 € par an et par dossier Etablissement de la paie 3,78 € par mois et par paie
Tarif service public emploi temporaire	collectivités affiliées = 4,3 % collectivités non affiliées = 5,1 %	collectivités affiliées = 4,3 % collectivités non affiliées = 5,1 %
Tarif médecine professionnelle	83,36 € HT soit 100,03 € TTC	84,60 € HT soit 101,52 € TTC
Tarif convention – régime de retraite	15 €/heure	15 €/heure

Restant à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président, **Edouard RENAUD**

